

France-Frontignan: Coffins
OJ S 219/2023 14/11/2023
Contract award notice
Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: sète agglomération Méditerranée

National registration number: 21340301700014

Postal address: sète Agglomération Méditerranée, Direction Commande Publique Mutualisée, 4, avenue d'aigues

Town: Frontignan

NUTS code: FRJ13 Hérault

Postal code: 34110

Country: France

E-mail: correspondre@aws-france.com

Fax: +33 467464765

Internet address(es):

Main address: <http://www.sete.fr/>

Address of the buyer profile: <http://www.agglomeration.fr/>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

fourniture de cercueils en bois et carton personnalisables pour le complexe funéraire de Thau Raymond Félices

Reference number: 23pf031_rv

II.1.2. Main CPV code

39296100 Coffins

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

l'Accord-Cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité

des périodes de reconduction. Le présent contrat consiste à la fourniture de cercueils pour le complexe funéraire de Thau Raymond Félices :- en bois personnalisable,- en carton,- en carton personnalisable

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.7. Total value of the procurement

Value excluding VAT: 200 000,00 EUR

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

39296100 Coffins

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ13 Hérault

Main site or place of performance: complexe funéraire de Thau Raymond Félices 81 boulevard Camille Blanc 34200 Sete

II.2.4. Description of the procurement

L'Accord-Cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. Le présent contrat consiste à la fourniture de cercueils pour le complexe funéraire de Thau Raymond Félices :- en bois personnalisable,- en carton,- en carton personnalisable

II.2.5. Award criteria

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 45

Quality criterion - Name: Protection de l'environnement / Weighting: 5

Price - Weighting: 50

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2023/S 124-390271](#)

IV.2.8. Information about termination of dynamic purchasing system

IV.2.9. Information about termination of call for competition in the form of a prior information notice

Section V: Award of contract

Contract No: 23pf031

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract

V.2.1. Date of conclusion of the contract

07/11/2023

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 1

Number of tenders received from SMEs: 1

The contract has been awarded to a group of economic operators: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: personifia - amegaprint Sarl

Postal address: 900 avenue du Dr Fleming

Town: Nimes

NUTS code: FRJ12 Gard

Postal code: 30900

Country: France

The contractor is an SME: yes

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the contract/lot: 200 000,00 EUR

V.2.5. Information about subcontracting

Section VI: Complementary information

VI.3. Additional information

le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale d'1 an et est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de période de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Le montant maximum annuel des prestations est de 50 000 euro(s) (H.T.). Il est identique à chaque période de reconduction, soit un montant total de 200 000 euro(s) Ht maximum, toutes reconductions confondues. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires indiqués au Bpu. La consultation du contrat peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Montpellier

Postal address: 6, rue Pitot

Town: Montpellier

Postal code: 34063

Country: France

E-mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Telephone: +33 467548100

Fax: +33 467547410

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

le candidat peut, s'il le souhaite et sous réserve de sa recevabilité, exercer devant le tribunal administratif de Montpellier :- référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja.- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Cja, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.- Recours en indemnisation qui devra, obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable auprès de la personne publique (au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale

VI.5. Date of dispatch of this notice

09/11/2023